

Plysorol : les travailleurs et travailleuses occupent le site marnais depuis le 8 septembre

Les ouvriers et ouvrières de Plysorol Magenta (Marne), qui fabriquent du bois contreplaqué, se sont réappropriés leur outil de travail après que la justice bourgeoise eut rendu son verdict et déclaré la liquidation judiciaire de leur entreprise. La colère sociale a laissé place à l'auto-organisation ouvrière. Les salariés sont décidés à occuper leur usine quoi qu'il leur en coûte.



Les promesses des patrons et du gouvernement n'engagent qu'eux-mêmes

Le tribunal de Lisieux (Calvados), ville du siège social de Plysorol, s'est prononcé le 6 septembre dernier pour la liquidation judiciaire du groupe comprenant trois entités industrielles sises respectivement à Lisieux (Calvados), Fontenay-Le-Comte (Vendée) et Magenta (Marne). Cette décision de justice a pour conséquence le licenciement de l'ensemble des 277 salarié-e-s.

Les 700 000 euros promis pour juillet dernier par l'ex-PDG de l'entreprise Plysorol, Ghassan Bitar, n'étaient qu'illusion et mensonge. Ainsi le plan de continuation industrielle de l'entreprise n'a pu être élaboré faute de ces fonds devenus quasi-indispensables.

Aussitôt le verdict énoncé, et après un vote, la majorité des salarié-e-s du site de Magenta (Marne) a décidé d'occuper l'usine, « notre usine » clament certains salariés, et de la protéger comme le déclare l'immense pancarte accrochée sur la grille du site de production. Depuis lors, par roulement, jour et nuit, des ouvriers et ouvrières protègent leur outil de travail d'éventuels déménagements du stock (un million d'euros de produit fini) et des machines. « On se laissera pas piller ! Il faut protéger notre outil de travail. Pas question de laisser sortir les stocks sans l'accord des salariés », avait tonné l'ex-secrétaire CGT du Comité central d'entreprise (CCE), Marie-Christine Malet, au premier jour de l'occupation.

Trois semaines après avoir prononcé ses phrases, le ton est toujours le même et le verbe haut. Que se soit Marie-Christine Malet ou les salarié-e-s rencontré-e-s à l'entrée de l'entreprise, la défiance vis-à-vis du gouvernement bourgeois, « PS, mais pas de gauche » précise l'ex-secrétaire du CCE, innerve les propos. Et la critique se fait plus sarcastique lorsque cette dernière évoque « le bon fonctionnement du Ministère de la Justice », plus prompt à protéger d'un cordon de CRS la sortie du tribunal de Commerce de Lisieux de l'ex-patron de Plysorol, que de défendre la justice sociale. **Les salariés de Plysorol ne**

sont pas dupes des règles d'airain qu'édicte le marché et le mode de production capitaliste, ils savent qu'ils ont été sacrifiés sur l'autel du profit par le capitalisme triomphant et son internationalisation. Ils ne se laissent pas non plus abusés par les promesses des fondés de pouvoir du capitalisme, représentés par le gouvernement Hollande et son Ministère du redressement productif, entre autres.

La spoliation capitaliste ou le coup du bonneteau

Un des principaux actifs de la société Plysorol, le droit d'exploitation de 600 000 hectares de forêt gabonaise, riche en Okoumé (bois servant à la fabrication du contreplaqué), est en train d'échapper à la procédure collective entamée par l'avocat du CCE, Philippe Brun. Ces immenses ressources naturelles exploitées par une filiale de Plysorol, Leroy Gabon, appartiennent dorénavant à une filiale du groupe Bitar, John Bitar and Co, et sortent ainsi du giron de l'entreprise... pour sortir du périmètre de la liquidation ! Cette manœuvre judiciaire vise ainsi à continuer à piller le peuple gabonais tout en jetant les salariés, avec la double complicité de l'État français !

Le devenir des salariés de Plysorol pèsent peu face aux manœuvres capitalistes protégées et encouragées par les pouvoirs et les lois bourgeoises. **Seule la confluence des luttes et des résistances ouvrières, intégrant le front unique ouvrier, peut contrecarrer ces processus et inverser le rapport de force. Nous devons refuser tous les licenciements, passant outre les attermoissements qui cherchent à détourner la colère sociale des travailleurs et des travailleuses, dont le sort n'a pas être soumis à la situation financière des entreprises.**

Les salarié-e-s de Plysorol Magenta réfléchissent maintenant à une reprise de leur usine sous forme de SCOP (société coopérative et participative ou, pour l'ancienne appellation, société coopérative ouvrière de production). Ce ne sera pas la panacée, mais préférable au renoncement et à l'abnégation. Encastrée dans le mode de production capitaliste, le statut de coopérative ne peut pas assurer par lui-même la pérennité de l'entreprise, mais permet aux salarié-e-s de faire une expérience d'auto-organisation et de pouvoir sur la production.

En tant que militants révolutionnaires il nous faut soutenir de tels îlots de résistance ouvrière ainsi que les prises de contrôle par les travailleurs eux-mêmes de leur outil de travail. En même temps, nous préconisons le combat pour la nationalisation sans indemnités ni rachat des trois usines Plysorol, seule solution pour les maintenir et garder tous les emplois.

Léo David

